

Actions éducatives visant le développement d'attitudes citoyennes en collège

Nous proposerons dans cet article deux exemples permettant aux élèves de construire puis de traduire en actes leur statut de citoyen. Le premier exemple porte sur une liaison CM2/6^{ème} et le second sur une expérience d'enseignement avec une classe comportant un élève handicapé. Nos propositions ne portent pas essentiellement sur des contenus disciplinaires mais sur les liens qui peuvent être noués avec divers partenaires pour faciliter l'atteinte des objectifs (avec des élèves de primaire, avec les autres disciplines d'enseignement du secondaire, avec des artistes du milieu musical).

A) Rappel des textes :

« L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante de la mission enseignante. Ils se préoccupent également de faire comprendre aux élèves le sens et la portée des valeurs qui sont à la base de nos institutions et de les préparer au plein exercice de la citoyenneté » (Missions du professeur... Circulaire du 23 /05/97).

Le préambule des programmes du collège du 28 août 2008 précise que l'EPS doit « permettre de faire partager aux élèves les valeurs de la République », et « qu'elle doit aider à l'appropriation d'une culture citoyenne ».

La contribution aux acquisitions du socle commun précise que « l'exercice de la citoyenneté doit être vécue en acte dans les apprentissages de l'EPS ».

B) Projet de liaison CM2/6^{ème} :

Ce premier projet concerne une classe de 6ème du collège et une classe de CM2 du secteur de recrutement de celui-ci.

La journée de la semaine retenue en fin d'année scolaire est celle où les élèves de 6^{ème} ont EPS l'après midi, afin de créer une moindre gêne dans l'organisation du collège puisque dans notre proposition elle constitue le domaine principal. Toutes les autres disciplines d'enseignement de la journée sont adaptées pour concourir à l'atteinte des l'objectifs que nous avons retenus.

Les objectifs du projet :

Les objectifs que nous retenons pour ce premier projet visent des acquisitions telles que le sens des responsabilités (intégration d'une conscience morale et éthique sur ses actes), l'entraide (attitude d'ouverture aux autres). Ils s'opérationnaliseront de la façon suivante :

a) pour les élèves de 6^{ème} :

- faire découvrir leur établissement à des élèves de CM2 du secteur de recrutement en les prenant en charge par groupes restreints et en participant avec eux à certains cours.
- prendre en charge l'organisation d'un tournoi de basket ainsi que son arbitrage pour l'ensemble du groupe, cette mise en œuvre prolongeant les acquisitions faites dans le cadre des cours.

b) pour les élèves de CM2 :

- découverte du collège sous une forme attrayante pour faciliter l'entrée en 6^{ème}.

Le déroulement de la journée :

Chaque discipline d'enseignement de la matinée adopte une démarche de tutorat des élèves de 6ème envers les CM2, en individualisant éventuellement les relations entre les élèves. Par exemple, en technologie, chaque élève de 6ème montrera les projets qu'il a réalisés sur l'année, les machines utilisées, et expliquera l'organisation générale de l'année dans cette matière.

Puis les élèves des 2 classes participeront à un cours d'arts plastiques et à un cours d'anglais. La restauration scolaire de notre établissement est proposée sous la forme d'un self service. Les groupes restreints, prenant en compte les personnalités des élèves concernés, permettent des échanges hors adultes, propices à apporter des réponses à des inquiétudes qui ne seraient pas évoquées devant ceux-ci, ou devant un grand nombre d'élèves.

L'horaire 13h/14h est alloué à la visite de l'établissement en autonomie (CDI, salles de SVT, salle polyvalente, locaux administratifs, infirmerie, bureaux des COP et de l'AS...). Elle aura été préalablement préparée en vie de classe par le professeur principal. Comme précédemment, les groupes restreints (3 élèves de chaque établissement) sont composés pour garantir, en autonomie, un bon déroulement dans les déplacements et les explications qui les accompagnent.

Enfin, dans notre exemple, l'après midi est consacrée à l'EPS et concrétise des acquisitions obtenues au cours de l'année. Les élèves de 6^{ème} prennent en charge l'organisation et l'arbitrage d'un tournoi de basket d'équipes mixtes des deux classes.

Ils auront préalablement acquis la capacité à arbitrer qui conditionne le bon déroulement du tournoi et contribue à l'éducation à la citoyenneté.

Pour faciliter l'apprentissage de l'arbitrage, nous l'avons décomposé en quatre champs :

a) **La mobilité** : se situer toujours près de l'action sans la gêner

b) **La méthode** : il s'agit de la capacité à intervenir clairement et brièvement en étant compris de tous, par oral, dès qu'une faute est commise. L'arbitre intervient en trois étapes successives : 1) siffler fort, 2) annoncer quelle est la faute commise, 3) annoncer à qui revient la balle.

c) **La compétence** : connaître les 4 règles qui constituent la marque de l'activité : marcher, faute, sortie, reprise de dribble.

- c) **L'autorité** : il s'agit d'apaiser les relations entre les joueurs, et de leur faire accepter les décisions prises pour permettre un jeu serein (avoir de l'assurance, décider avec détermination, gérer un conflit, être constant et équitable dans son niveau d'exigence, imposer sa décision, mais avec mesure pour qu'elle soit bien perçue ...).
- Sa mise en œuvre se complexifie, par exemple lorsque les équipes ont un score proche, lorsque le match à un enjeu « important », ou quand certains joueurs veulent influencer ses décisions. C'est pourquoi cette autorité doit prendre appui sur un pouvoir de sanction vis-à-vis des « contestataires », dont l'arbitre doit user sans en abuser, et qui doit être fonction de l'erreur commise. Cela peut être un avertissement, une exclusion momentanée, ou trois tours en courant autour du terrain de basket, dans l'intention de faire retrouver l'apaisement au joueur qui pose problème.

On note que la possibilité de punir et les explications sur son sens suffisent souvent à dissuader les comportements gênants.

Si l'enseignant pressent parfois que l'un des trois terrains peut être difficile à arbitrer (moindre capacité de certains joueurs à tolérer les erreurs par exemple), ou que parmi l'équipe qui doit se répartir les arbitrages, certains élèves risquent d'être en difficulté, il doit alors choisir le terrain à arbitrer pour que celui-ci soit concordant avec le niveau de l'arbitre.

Nous avons retenu ici une demi-journée EPS avec un thème en lien avec notre objectif car comme le rappellent les programmes de 6^{ème} de 1996 « En offrant des occasions concrètes d'accéder à des valeurs sociales et morales, notamment dans le rapport à la règle, l'EPS contribue à la citoyenneté ».

D'autres disciplines d'enseignement pourraient être envisagées sur la demi-journée dès lors qu'elles seraient en lien avec l'objectif et présentées sous une forme attrayante.

C) Expériences d'enseignement avec une classe comportant un élève handicapé :

La classe concernée :

Dans le cas qui nous concerne, la classe de 4^{ème} de 24 élèves se situe dans un établissement rural de 750 élèves. Un des enfants de la classe (Malo) est atteint de la leucodystrophie. Il est scolarisé pour la troisième année consécutive dans notre établissement, six demi-journées par semaine du fait de sa fatigabilité. Sa maladie (dégénérescence du système nerveux) est évolutive. On sait aujourd'hui que la progression de sa maladie atteindra progressivement le train supérieur, la mémoire, la concentration...etc. Malo qui se déplace en fauteuil électrique n'est pas dispensé d'EPS.

Le groupe classe est hétérogène d'un point de vue des résultats scolaires.

Le professeur principal est l'enseignant d'EPS, ce qui dans notre cas facilite la coordination les différentes actions.

Les objectifs des actions proposées :

Les objectifs que nous retenons visent l'acquisition de valeurs sociales et morales comme la solidarité, la responsabilité, l'entraide.

Pour permettre à tous les élèves de la classe de comprendre le sens des actions qui seront menées dans l'année, il est nécessaire de leur apporter une information générale, respectueuse de la vie privée, concernant la maladie de l'élève handicapé au cours d'une séance de SVT. Il faut la placer judicieusement pour que l'élève concerné n'y assiste pas car dans notre cas il connaît déjà tout sur sa maladie et son évolution. Son absence permet de libérer les questions des autres élèves.

Les activités supports permettant l'atteinte des objectifs :

Au cours de l'année scolaire, plusieurs disciplines d'enseignement se sont impliquées dans les actions sur ce thème auprès de cette classe (pour avoir une diversité des approches et pour que les élèves aidés et ceux qui aident ne soient pas toujours les mêmes). Nous avons également recherché l'implication de notre établissement dans son ensemble.

1) L'heure de vie de classe exploitée pour favoriser l'entraide :

Nous avons choisi de mettre en place une heure de vie de classe sur l'année. Nous avons demandé au professeur de mathématiques de nous donner les noms d'élèves d'une demi-classe qui lui semblaient, à un moment donné, susceptibles d'avoir la capacité d'aider leurs camarades n'ayant pas compris une notion ou un exercice. Sur une partie de l'heure de vie de classe, les élèves se placent donc par binômes d'entraide et par affinité. Pendant cette période, l'entraide s'exerce uniquement en cas d'incompréhension et seulement pour expliquer ce qui n'est pas compris.

Cette séquence horaire permet également de régler les soucis vécus par chacun et d'organiser le projet de fin d'année dont nous parlerons ultérieurement.

2) L'enseignement de l'EPS :

Nous n'entrerons pas dans le détail des contenus proposés en EPS. Des généralités nous semblent pouvoir être retenues:

- faire en sorte que la participation active de l'élève handicapé, chaque fois que possible, se fasse dans des conditions analogues à celles de ses camarades (c'est d'ailleurs son attente) en prenant en compte sa différence pour le placer en réussite. Il doit ressentir comme tous les autres une appartenance totale au groupe classe.
- varier les formes de travail de sorte que la relation à l'élève handicapé ne soit pas toujours une situation d'entraide et dans le cas où elle l'est, que celle-ci soit répartie dans le groupe.
- faire en sorte que les aides proposées soient indispensables pour qu'elles soient perçues comme un témoignage de soutien.
- les autres élèves de la classe ne doivent pas avoir le sentiment que les contenus sont élaborés pour répondre essentiellement aux possibilités de l'élève handicapé, chacun doit y « trouver son compte » : tous doivent progresser en prenant du plaisir dans les apprentissages.

Nous avons aménagé la programmation de cette classe (ex: remplacement de l'escalade par de la natation, du rugby par de l'acro-gym) car l'exigence institutionnelle de faire participer toute la classe et de mettre chacun en réussite pour apprendre en acte à devenir citoyen nous semble prioritaire.

1) Le travail piscine:

Les services de soins nous ont éclairés sur les conditions de la mise à l'eau et la nature du travail possible. (Malo a su nager avant sa maladie, il est bien familiarisé mais n'a pratiquement plus la possibilité de se propulser avec ses jambes).

La séance se repartit en trois périodes dont les deux premières en demi-groupes alternés :

- plongée palmes-masque-tuba. Malo utilise les palmes principalement pour une action équilibratrice. Les exercices de régulation respiratoire avec le tuba (inspiration tuba, expiration tuba ou nez ; inspiration tuba à l'envers sur le dos ; expiration explosive pour vider le tuba, etc..) sont accessibles sur la durée du cycle. Comme pour les autres élèves, ses progrès sont significatifs et facilement identifiables, lui permettant ainsi de se sentir en réussite.

Pour la majorité du travail proposé, la conseillère d'éducation qui accompagnait la classe en supplément du fait de la présence de Malo s'est en fait rendue disponible pour le demi groupe plongée, ne marginalisant donc pas Malo.

- en crawl, Malo fait les mêmes exercices que les élèves de son groupe en diminuant les distances.

- dans les formes jouées de fin de séance, il se tient debout (l'eau porte 6/7 de son poids du corps). Cette station verticale, sans aide, le place sur un pied d'égalité avec les autres et lui permet de participer à des jeux collectifs (donc de jouer les rôles de partenaire et d'adversaire).

Ayant manifesté son désir de s'assumer et d'être avec les autres, il se rhabille dans le vestiaire avec ses camarades qui l'aident, lui permettant ainsi de ne quitter le groupe dans cette activité à aucun moment.

2) En basket :

Nous avons fait un cycle long sur l'arbitrage (10 séances).

Nous avons évoqué précédemment des contenus d'enseignement concernant cet apprentissage. La mobilité pour se situer près de l'action est le seul champ où nous avons une moindre exigence pour Malo.

Au cours des tournois visant l'acquisition de cette compétence, les élèves alternaient jeu et arbitrage, tandis que Malo occupait, lui, toujours ce rôle.

A la fin de chaque série de matchs, l'enseignant, pour chaque arbitre, énonçait successivement 6 notes possibles (de 0 à 5). Les joueurs du terrain concerné, sans tenir compte des autres avis, levaient la main à l'annonce qu'ils retenaient. Cela permettait à l'intéressé de se situer avant que les joueurs apportent ensuite des propositions d'amélioration en s'appuyant sur les quatre champs évoqués précédemment. Cette discussion « encadrée » permettait aux arbitres de progresser, et également d'apprendre à certains élèves à tolérer quelques erreurs d'arbitrage (chacun, en recevant du groupe un commentaire sur sa prestation d'arbitre, est amené à comprendre qu'il s'agit d'un moment de formation et qu'une tolérance minimum s'impose). L'entraide et l'acceptation des erreurs des autres se manifestaient aussi sur le temps de discussion.

Entre chaque match, nous avons proposé des séries de shoots sous forme compétitive. Malo avait une balle différente et une distance de shoot adaptée pour que ses résultats puissent être mis en comparaison avec ceux des autres, avec risque de perdre et de gagner.

En fin de séance, lors du retour au calme, tous les élèves à genoux amélioraient leurs qualités kinesthésiques et tactiles par des dribbles divers (variables : main utilisée, rebond oblique ou vertical, yeux fermés ou non etc...).

3) Le Canoë Kayak :

Mise en place sur une journée en fin d'année, cette activité de pleine nature a présenté l'avantage de ne nécessiter aucun aménagement si ce n'est pour prendre en compte les difficultés propres à chacun. La présence d'un collègue de SVT lors de la descente de rivière a permis d'associer une recherche d'identification de la douzaine de variété d'arbres et arbustes du bord de l'eau (chaque élève possédait une clé permettant par déductions successives de donner le nom de l'espèce).

D'autres APSA ont été retenues au cours de l'année car elles permettaient également l'engagement effectif de tous comme l'accro-gym, le judo au sol.



3) le projet de fin d'année :

Nous avons organisé pour la fin d'année scolaire avec la classe de Malo un concert dans la salle des fêtes de Loches (775 places). Le groupe célèbre : «La Ruda» a accepté de jouer le soir au profit d'ELA (association qui aide la lutte contre les leucodystrophies et qui est parrainée par Zinédine Zidane). Les musiciens de ce groupe ont proposé de s'associer dans l'après midi à des actions pédagogiques au collège selon notre choix.

Pendant toute l'année, nous avons recherché :

- à faire prendre conscience du sens que revêtait cette action. Nous souhaitons que les élèves assistent au concert pour le moment festif qu'il constitue et pour la cause défendue.
- à impliquer les élèves dans l'organisation du concert.
- à faire connaître le groupe auprès d'un maximum d'élèves de plusieurs façons.

Pour ces raisons, nous avons :

- 1) Réalisé un affichage dans l'entrée du collège sur l'association ELA, la RUDA et sur la leucodystrophie.
- 2) Impliqué plusieurs disciplines d'enseignement qui ont exploité diversement les musiques du groupe :
 - En Arts plastiques, les élèves du niveau 4ème ont réalisé des affiches pour témoigner du soutien que la Ruda acceptait d'apporter à l'association ELA. Dans ce cadre, Malo aidait un élève de la classe « en panne d'idées » qui lui prêtait sa main.

Ce travail leur a permis de donner un concert d'une heure trente dans la cour du collège devant les musiciens de la RUDA. Cette après-midi était banalisée pour l'ensemble de l'établissement. Leur travail de ces collégiens leur a également permis de jouer le soir en première partie du concert.

4) conclusion :

Dans le cas du second projet, la présence de Malo dans la classe donne l'occasion que les actions de solidarité prennent du sens.

La venue du groupe des musiciens de la Ruda, généreux, talentueux, s'est avérée particulièrement positive car:

- leurs textes et musiques ont pu être exploités diversement au sein de l'établissement.
- la classe de Malo a pu s'impliquer pour lui témoigner de son soutien (préparation de la salle du concert, offrir aux musiciens de la Ruda leur réalisation commune en arts plastiques, médiatisation de l'évènement).
- notre établissement a pu offrir un chèque d'environ 4300 euros à l'association ELA.
- les élèves musiciens du collège ont eu la possibilité de se produire devant tous leurs camarades et le soir en première partie du concert devant un public nombreux (500 personnes). Ils ont également pu assister à la balance des professionnels et partager des moments conviviaux avec eux. Ils ont bénéficié aussi de leur importante logistique (la Ruda nous avait demandé des régisseurs professionnels).

Les musiciens de la Ruda nous ont témoigné de leur reconnaissance d'avoir été associé à cette expérience, qu'ils ont manifesté par un engagement total lors de leur concert.



La présence de la presse a permis que les élèves se sentent reconnus dans leurs actions et également de remercier le groupe en associant leur image à une cause juste.

Pascale.dupre@ac-orleans-tours.fr